

## QUEL MODELE ECONOMIQUE POUR LA CHINE ?

### *ANALYSE CRITIQUE SUR LA VOIE CHINOISE DE MICHEL AGLIETTA ET GUO BAI*

**Tony ANDREANI**

Politologue

Professeur émérite

Université de Paris 8

toniandreani@wanadoo.com

**Rémy HERRERA**

Économiste

Chercheur au CNRS

UMR 8174 – Centre d'Économie de la Sorbonne

herrera1@univ-paris1.fr

*Marché et organisations* n° 21, 2014/2

## INTRODUCTION

Le livre de Michel Aglietta et Guo Bai, *La Voie chinoise : capitalisme et empire*, publié en 2012 aux éditions Odile Jacob, développe, de manière très argumentée, des thèses originales sur la Chine – par rapport au consensus ambiant selon lequel le système chinois serait une combinaison aberrante entre la dictature « *communiste* » d'un parti unique et les dérives d'un capitalisme débridé. Pour ces auteurs, on aurait affaire en Chine à un « *capitalisme sui generis* », régulé par un pouvoir bureaucratique qui, pour sauvegarder ses intérêts et sa légitimité, tiendrait sous contrôle les intérêts privés capitalistes et chercherait les moyens de maintenir un consensus social. Et d'après eux, ce système serait bien plus apte que le capitalisme occidental non seulement à accroître la « *richesse réelle* », ce qui ne se confond pas avec la croissance du produit intérieur brut – car le développement doit être durable, préserver les ressources naturelles et se soucier des générations futures –, mais aussi à améliorer le bien-être social, ce qui dépend de choix politiques. À cet égard, le système politique chinois se montrerait supérieur aux démocraties libérales par sa capacité à planifier l'avenir, son éthique (d'inspiration confucianiste), sa volonté d'impulser des formes de démocratie participative compensant son autoritarisme. À suivre l'orientation générale du livre, on a le sentiment que les points positifs de ce système

finissent par l'emporter sur ses aspects négatifs. Ainsi, à condition que soient surmontés, par une nouvelle régulation, les déséquilibres actuels, le livre fournit une série de préconisations en ce sens. Au bout du compte, comme on va le voir, c'est bien une sorte de compromis social-démocrate qui est proposé aux dirigeants chinois – alors même que celui-ci est délabré dans la plupart des pays occidentaux –, mais en l'adaptant à l'âge de la mondialisation et au défi environnemental. Ce sont ces thèses, ici brièvement résumées, que nous nous proposons de soumettre à un examen critique.

## 1. Un « capitalisme *sui generis* » ?

La grille d'analyse, exposée en début d'ouvrage, est celle de la théorie de la régulation, dont Michel Aglietta est l'un des chefs de file et, peut-être, le contributeur le plus prestigieux. En voici l'essentiel. Dès lors que les individus sont séparés par l'échange monétaire et que le travail est séparé d'un capital seul détenteur des moyens de production, nous pouvons parler de régimes capitalistes. Ces derniers ne diffèrent en effet que par les institutions (règles, « croyances »...) qui régulent cette double séparation – liée donc au marché et à la propriété privative. Ces capitalismes impliquent aussi ces marchés particuliers « *de promesses futures* » que sont le marché du crédit et les marchés financiers, indispensables à une bonne allocation des capitaux productifs, et dont l'objectif est de faire de l'argent avec de l'argent. Enfin les relations entre États sont arbitrées par la finance, puisque c'est elle qui, au niveau mondial, commande la distribution des différentes catégories de capitaux selon modes de régulation. Sur la base de ces prémisses, le système chinois actuel ne peut être conçu que comme une forme particulière de capitalisme, qui s'opposerait à la « *période socialiste* » de l'ère maoïste (et à celle du « *socialisme réel* » des pays ex-communistes). À noter ici que, implicitement, les auteurs ne reprennent pas à leur compte les analyses d'autres théoriciens régulationnistes qui voyaient aussi dans les systèmes de cette période une forme particulière de capitalisme, où le système était davantage une économie administrée et de commandement qu'une économie étatique de marché – nous aurions plutôt tendance à parler pour notre part, à partir d'autres référents théoriques, de « *capitalisme sans capitalistes* ». Le problème est selon nous que, pour tous ces auteurs, le socialisme semble ne pouvoir être rien d'autre (ni de plus) que cela.

Remarquons que, dans cette interprétation, il ne reste pas grand-chose du marxisme – dont Michel Aglietta s'est pourtant inspiré jusqu'à la fin des années 1970. Le capitalisme est plus complexe pour l'analyse marxiste. Il implique une séparation plus forte entre la propriété des moyens de production et le travail. Pour Marx, les détenteurs du capital sont tendanciellement des collectifs, et ceux-ci n'effectuent plus aucun

travail dans la production. Cela se réalise pleinement dans le capitalisme financiarisé contemporain : le management y est délégué à des gestionnaires, et le profit d'entreprise y prend la forme de la pure valeur actionnariale. S'il en est ainsi, il nous semble que de nombreuses petites entreprises chinoises relèvent plus de la production familiale ou artisanale que du mode de production capitaliste. En outre, la logique du capitalisme est celle de la maximisation du taux de profit distribuable aux propriétaires (forme particulière de la plus-value selon Marx). Or ce n'est pas précisément celle observée dans les entreprises publiques chinoises, comme en témoigne l'inexistence ou la faiblesse des dividendes versés à l'État, lesquels ressemblent plutôt à une taxe sur le capital. De plus, la séparation capital/travail peut être, et est bien souvent, très relative dans le contexte chinois. On verra qu'elle est limitée dans le cas des entreprises publiques – ce qui empêche de les considérer simplement comme une forme de capitalisme d'État – et qu'elle l'est encore plus dans l'économie « collective », où les travailleurs participent à la propriété du capital, ou en ont la pleine propriété comme dans les coopératives (par actions ou non) ou les communes populaires maintenues. Bien sûr, dans ces derniers cas, ils restent plus ou moins « séparés » de la gestion, mais tout ce champ de l'économie non étatique est oublié dans l'ouvrage, et ne saurait être rangé dans la catégorie d'un « capitalisme *sui generis* ».

Les analyses de Michel Aglietta et Guo Bai écartent d'un revers de main celles des principaux responsables chinois, dans la plupart de leurs déclarations publiques. Au-delà du fort contenu idéologique et de la « langue de bois » qui caractérisent nombre de discours officiels – qu'ils soient chinois ou occidentaux – et brouillent les terminologies, les dirigeants chinois ne nient évidemment pas qu'il existe aujourd'hui dans leur économie un important secteur capitaliste privé, autochtone ou étranger. Mais ils en font une composante d'une « économie socialiste de marché », mixte, où « la prédominance est accordée au secteur public » et où l'on doit « renforcer la puissance globale de l'État socialiste ». Selon maints leaders chinois, leur pays serait dans une « phase primaire du socialisme », « étape incontournable » pour développer les forces productives (et « qui demandera une centaine d'années pour arriver à son terme »). La visée historique reste celle du socialisme développé – sans, il est vrai, que ses contours soient clairement définis. Pour nos auteurs, bien qu'ils ne le disent pas aussi nettement, ces déclarations ne sont que de façade, l'habillage d'une forme particulière de capitalisme, et ne mériteraient pas d'être prises au sérieux. Pour eux, le socialisme serait mort et enterré avec la « période socialiste » échu. Serait-ce donc, en Chine aussi, la fin de l'histoire ?

Nous faisons pour notre part une tout autre lecture du « socialisme à la chinoise » à partir d'une grille d'analyse différente, qui serait celle, en général, d'un socialisme de marché, ou avec marché (Andréani et Herrera, 2013). Ce socialisme, en quelques mots, reposerait sur les sept piliers suivants, lesquels sont largement étrangers au capitalisme : i) la

persistance d'une puissante planification, qui prend des formes diverses et mobilise des instruments distincts selon les secteurs concernés ; ii) une forme de démocratie politique rendant possibles les choix collectifs qui sont à la base de cette planification ; iii) des services publics qui conditionnent la citoyenneté politique, sociale et économique et qui, comme tels, sont hors marché ou faiblement marchands ; iv) des formes de propriété diversifiées et adéquates à la socialisation des forces productives, comme les entreprises publiques, pendant une période de transition longue, à condition de différer de la firme capitaliste sous plusieurs aspects, notamment celui de la participation des travailleurs à la gestion, ou d'autres formes allant de la petite propriété privée individuelle jusqu'à divers types de propriété socialisée, dans une économie où la propriété de la terre et des ressources naturelles reste du domaine public – en clair : la propriété capitaliste est maintenue durant la transition, voire encouragée, pour dynamiser l'activité et inciter les autres formes de propriété à faire preuve d'efficacité – ; v) l'orientation générale consiste à augmenter les revenus du travail par rapport aux autres sources de revenus, et à promouvoir la justice sociale dans une perspective égalitariste ; vi) la préservation de la nature, considérée comme indissociable – et non pas antagonique – du progrès social, est l'un des objectifs centraux du développement, afin de maximiser la richesse effective ; et vii) les relations économiques entre États reposent sur un principe gagnant-gagnant, et les relations politiques sur la recherche de la paix et de rapports équilibrés entre les nations et les peuples. Aussi verrons-nous, en confrontant le « *socialisme à la chinoise* » à cette grille de lecture, que, malgré maintes critiques, il n'en est pas si éloigné que cela – bien que l'on puisse y distinguer deux lignes qui s'y opposent : l'une qui est une voie social-démocrate renouvelée du type de celle proposée par Michel Aglietta et Guo Bai, et une autre, plus proche de la voie socialiste (Andréani, 2011 ; Herrera, 2013b). Revenons maintenant à l'analyse de nos auteurs.

## **2. « Mauvaise allocation des facteurs » ou torsion volontariste de leurs prix ?**

Michel Aglietta et Guo Bai partent d'un constat difficilement contestable : il y a de profonds déséquilibres dans l'économie chinoise. La part consacrée à l'investissement dans le revenu national, au lieu de diminuer à mesure que se réalise l'accumulation nécessaire au décollage de l'économie, continue à augmenter, aux dépens de la consommation, même si le niveau de vie s'est amélioré. Ainsi, l'investissement dans les services (aux ménages ou aux entreprises) progresse moins vite que dans l'industrie. L'immobilier a tendance à s'emballer, exigeant des restrictions de crédit. La part des rémunérations des ménages dans le revenu national

ne cesse de baisser. Le taux d'épargne demeure excessif, en raison notamment d'une insuffisance de la couverture sociale qui conduit les ménages à accroître leur épargne de précaution. De plus, les ressources naturelles ne sont pas assez taxées pour éviter les gaspillages et les dégâts sur l'environnement, et permettre une transition énergétique. Le système économique chinois serait trop dépendant des exportations, pas assez recentré sur le marché intérieur. Il en résulte un déséquilibre de la balance des paiements, qui se traduit par une accumulation croissante de réserves de change, placées à l'extérieur (avec les aléas que cela induit). Les auteurs pensent que le gouvernement est conscient de ces déséquilibres et qu'il essaie d'y remédier, mais sans grand succès ; et ils proposent leurs solutions – sur lesquelles nous allons revenir. Nous ferons observer que, s'il est clair que l'un des traits frappants de l'expansion de l'économie chinoise est le dynamisme de ses exportations de marchandises depuis les décennies 1990 et surtout 2000 (à peine infléchi par la crise globale de 2008-2009), il serait hâtif d'en conclure que les exportations constituent le seul moteur de croissance du pays. La stratégie de développement appliquée par les dirigeants chinois s'appuie sur un modèle autocentré et cohérent. L'essor de la demande intérieure, stimulée par la consommation et soutenue par des dépenses en capital de l'État, guide les plans d'investissements vers l'optimisme, et la hausse des salaires réels industriels est accompagnée par de forts gains de productivité du travail, sans détérioration de la compétitivité du pays.

Les auteurs considèrent que la plupart des déséquilibres précédemment évoqués proviennent d'une grave « *distorsion des prix des facteurs* », et qu'il faudrait développer les marchés en les libérant des contraintes administratives pour permettre une « *meilleure allocation de ces ressources* ». En premier lieu, le prix du capital-argent est rendu artificiellement bas par une « *répression* » des taux de crédit – résultant d'une administration de ces derniers, même si celle-ci a été assouplie. L'épargne des ménages est trop faiblement rémunérée, ce qui permet aux établissements bancaires, tout en faisant des profits élevés, de prêter aux entreprises à si bon marché qu'elles peuvent continuer à investir. Ce faible prix de l'argent favorise plutôt des investissements à grande échelle, donc ceux des entreprises publiques de très grande taille, au détriment des petites et moyennes entreprises que l'on trouve surtout dans le secteur privé. Toujours selon les auteurs, il faudrait libéraliser les taux d'intérêt pour décourager certains investissements trop intensifs en capital susceptibles de freiner le progrès technologique et la capacité de création de valeur ajoutée. Corrélativement, cette libéralisation des taux de crédit permettrait une meilleure mise en concurrence des banques. S'agissant du marché du travail, il conviendrait selon eux de ne pas l'entraver par la dualité artificielle résultant de différences introduites entre travailleurs des villes, qui disposent de contrats plutôt protecteurs (surtout dans les entreprises publiques), et travailleurs migrants, trop

fréquemment privés de droits et soumis au bon vouloir de leurs patrons, ce qui ralentirait la progression de l'ensemble des salaires. Quant au prix de la terre – qui reste propriété d'État dans les villes et propriété collective en zone rurale –, Michel Aglietta et Guo Bai considèrent qu'il faudrait aussi laisser faire davantage le marché, en sorte que les paysans, au lieu de se voir mal indemnisés par les gouvernements locaux pour la cession de leur parcelle, puissent la négocier au « *juste prix* », soit le prix d'une terre non agricole, mais constructible. Cela éviterait qu'un foncier industriel trop bon marché ne stimule le surinvestissement, avec la complicité d'autorités locales à la recherche d'un développement forcé et de recettes fiscales supplémentaires.

La conception de la distorsion des prix factoriels telle qu'elle est ici avancée par les auteurs repose encore très (et trop) largement sur la théorie économique standard de la combinaison des « *facteurs de production* » (capital, travail, terre...) et de leur « *allocation optimale* » par les marchés. Soyons justes : ce n'est pas tout à fait le cas, car nos auteurs savent bien que le marché du travail, par exemple, n'est pas un marché comme les autres, et qu'il dépend aussi des rapports de forces employeurs-employés, de règles négociées et de lois... C'est d'ailleurs pourquoi ils défendent des améliorations de sa régulation (passant par des syndicats actifs, une inspection du travail, des lois mieux appliquées...), mais ils souhaitent simultanément que ce marché soit plus ouvert et moins segmenté. Ils notent que certains types de « *capital intangible* » (sans doute ce qu'ils appellent capital « *institutionnel* » et « *social* ») n'ont pas de marché à proprement parler, et que, pour d'autres catégories encore, les marchés fonctionnent mal, ce qui les conduit à défendre l'idée que, dans le mix entre libéralisation et régulation, c'est cette dernière qui doit être beaucoup plus forte. Cette régulation devrait même prendre la forme d'une « *planification stratégique* », agissant sur la formation des prix – on y reviendra. Toutefois, le paradigme auquel se réfèrent Michel Aglietta et Guo Bai, comme maints auteurs néo-institutionnalistes restés dans l'orbite rapprochée de l'orthodoxie néoclassique, demeure encore et toujours le paradigme marchand.

Nous soutenons, quant à nous, que ce qui fait l'une des spécificités et forces de l'économie chinoise, c'est la torsion volontariste des prix des facteurs (Herrera, 2010). Le gouvernement chinois a eu raison de ne pas laisser le marché fixer « *librement* » le prix de l'argent, de façon à rester maître de l'offre de crédit, si difficile à contrôler, et si vitale pour l'économie. Cette offre peut être soit trop faible, quand les banques ne prêtent plus assez parce qu'elles anticipent un ralentissement d'activité et des risques excessifs, soit trop forte, lorsque, vivement sollicitées, elles baignent dans un optimisme trompeur (que l'on se souvienne ici de l'excès de crédits qui a conduit l'économie états-unienne à la catastrophe). D'autant que l'on sait que la politique monétaire de la banque centrale produit des effets qui restent incertains sur le

comportement des établissements bancaires et financiers. Le raisonnement de Michel Aglietta et Guo Bai est qu'une multitude d'acteurs privés serait plus apte à évaluer les risques que les autorités étatiques. Nous pensons, au contraire, que celles-ci ont une vision plus large (macroscopique) des risques, et surtout qu'elles sont les seules à pouvoir guider l'économie dans son ensemble, en fonction d'un plan. Certes, des taux d'intérêt administrés ne permettent pas d'ajustements souples et rapides entre l'offre d'épargne des ménages et les besoins de financement de l'économie. Il conviendrait selon nous de préférer un régime de taux « *semi-administrés* », avec planchers pour la rémunération de l'épargne et plafonds pour l'offre de crédits – en faisant évoluer ce régime, ces taux se voyant modifiés en fonction des besoins de réalisation du plan. Par ailleurs, l'instrument des réserves obligatoires paraît un moyen efficace pour faire varier l'offre de crédit des banques – et ce n'est pas un hasard s'il est si largement utilisé par la Banque populaire de Chine. Dans le débat actuellement en cours sur la libéralisation des taux d'intérêt, nous penchons pour le maintien d'un certain dirigisme. Ceci dit, nous reconnaissons que le niveau de rémunération de l'épargne est aujourd'hui trop bas en Chine, ce qui correspond à une subvention implicite dopant le surinvestissement, notamment celui qui est intensif en capital.

S'agissant des salaires, nous convenons certes que, pour ce qui est des travailleurs migrants, « *l'indigence des salaires et l'absence de protection sociale ont réduit la part des salaires dans le revenu national, empêché le revenu des ménages de s'élever autant qu'il aurait dû et comprimé les dépenses de consommation* » (p. 291), mais aussi que les lois du travail, si elles se sont renforcées, restent encore relativement mal appliquées, et que le faible coût du capital a donné aux employeurs un pouvoir excessif sur les salariés. Les auteurs plaident pour une régulation plus forte et efficace, passant en particulier par l'instauration de conventions collectives et une meilleure protection sociale, c'est-à-dire pour la mise en place de dispositifs de niveau comparable à ceux de l'État social des économies occidentales – pourtant en voie de démantèlement aujourd'hui. Le gouvernement chinois semble bien aller dans ce sens, mais à notre avis, cela ne suffit pas : sur ce marché ainsi régulé, les inégalités sociales demeureront très fortes ; et il n'y aura plus que l'impôt pour tenter de les raboter. Deux leviers pourraient améliorer la donne par rapport à ce compromis social-démocrate dont, d'après nos auteurs, le pouvoir bureaucratique peut se donner les moyens : la participation des travailleurs à la gestion (ils pourront se prononcer sur la politique salariale de l'entreprise) et l'exemple que pourraient montrer en la matière certaines entreprises publiques (dans un rôle de « *locomotive sociale* », et il existe en Chine des formes originales de pouvoir ouvrier dans ces entreprises). Car là, le gouvernement a le pouvoir d'instaurer de nouvelles règles dans la hiérarchie des salaires et les négociations salariales. Et l'on peut d'ailleurs

déjà constater qu'aujourd'hui, les lois du travail sont en général mieux respectées dans ces entreprises que dans le secteur privé. Cette régulation forte pourra peser sur les conditions salariales en application dans les autres entreprises, parce qu'elle aura des chances d'entraîner un « déplacement » de main-d'œuvre vers le secteur public – tout comme nous voyons déjà que, à l'heure présente, certaines communes populaires maintenues parviennent à attirer des travailleurs migrants par les nombreux avantages sociaux qu'elles leur procurent, même à niveaux de salaires inférieurs. Voilà un argument qui milite puissamment en faveur d'un renforcement du secteur public – un renforcement que, d'évidence, nos auteurs ne souhaitent pas.

### **3. Développer les marchés des obligations et des actions... ou les contrôler ?**

Regrettant que le système financier chinois reste principalement fondé sur le crédit, Michel Aglietta et Guo Bai sont des défenseurs du marché obligataire, auquel ils attribuent des vertus que ne posséderait pas le marché du crédit : évaluation des risques meilleure quand elle vient de « la communauté des investisseurs » que des banques ; perspective de long terme, alors que ces dernières privilégieraient les titres à court terme ; capacité à contrecarrer les restrictions de crédit lorsque des établissements sont en difficulté ; bases permettant à la banque centrale de passer d'un contrôle direct du crédit à une politique de taux directeurs ; ou condition que représenterait ce marché pour supprimer à terme le contrôle des capitaux, relier le système intérieur aux marchés globaux et rendre plus flexible le marché des changes afin de se doter d'une monnaie totalement convertible et internationalisée (Herrera, 2013a). Ce qui paraît n'être qu'une réforme particulière, destinée à élargir les financements des acteurs publics et des firmes, remettrait en fait en cause l'ensemble du système financier chinois de façon à l'aligner sur les standards occidentaux et à le mondialiser. Diverses mesures préconisées s'inscrivent dans cette logique, comme une large ouverture du marché obligataire aux oligopoles étrangers – rappelons que, pour l'instant, celle-ci reste limitée par des quotas accessibles aux investisseurs « qualifiés ». On ne peut qu'être étonnés devant cette foi dans les vertus de la finance, alors que ses méfaits sont avérés – et les auteurs les connaissent. En réalité, aucun des arguments avancés n'est convaincant. Les acteurs du marché obligataire ne sont pas plus compétents que les banques. Ils se fient très souvent à des évaluations d'agences de notation si biaisées que beaucoup d'investisseurs institutionnels ont décidé de ne plus s'en remettre qu'à eux-mêmes – comme les établissements bancaires lorsqu'ils font du crédit. Sont-ils, dans leur « communauté », plus proches des émetteurs d'obligations que les banques ? Assurément pas, si celles-ci

sont bien gérées. Sont-ils (s'il s'agit de fonds de pension, par exemple) plus soucieux du long terme ? On voit certaines banques accorder des crédits à long terme dans des conditions satisfaisantes. Si le système bancaire connaît des dérives, c'est surtout parce qu'il s'est adulteré à travers un modèle de « *banque universelle* ». Il est loin d'être évident que la régulation des financements par le seul biais des taux directeurs soit plus efficace que celle utilisant des moyens directs, tel que le taux des réserves obligatoires. L'argument le plus convaincant en faveur du marché obligataire est qu'il permet d'atteindre un plus grand nombre d'investisseurs que des banques. Mais ceci concerne surtout les États ou collectivités locales et des entreprises de grande taille. Il est donc logique que le gouvernement envisage de développer ce marché, encore presque entièrement restreint aux obligations publiques. La question se pose toutefois de la régulation du marché secondaire, quand on sait les risques d'erreurs d'appréciation et le coût associé à la prolifération des produits dérivés sur taux d'intérêt. Les auteurs approuvent les précautions prises, à titre expérimental, par les autorités, des quotas d'émission à la notation des titres par la Commission de Réforme. Cela suffira-t-il ? Quant à l'ouverture aux investisseurs étrangers, elle a l'intérêt de favoriser l'utilisation d'autres monnaies que le dollar, mais nous pensons que libéraliser le marché des changes l'abandonnerait à l'irrationalité de la spéculation (Herrera, 2013a).

S'agissant du marché des actions, Michel Aglietta et Guo Bai ne proposent pas explicitement de le développer ; et l'on veut croire qu'ils sont bien avertis des travers de ce « *marché de promesses* » de gains. Mais la recommandation qu'ils formulent d'élargissement de la sphère privée implique logiquement un tel essor du marché des actions. Nous soutenons au contraire que ce dernier peut et doit demeurer limité. Il a sa nécessité pour le secteur privé, mais, selon nous, les entreprises publiques devraient en avoir de moins en moins besoin à mesure qu'elles parviendront à renforcer leurs capacités d'autofinancement et que l'État disposera lui-même d'un fonds alimenté par elles allant croissant pour permettre de réaliser des augmentations de capital. Nous pensons également que le marché de la revente doit être très fortement encadré, et son expansion freinée par des dispositions légales ou fiscales. Se pose à nouveau la délicate question du degré d'ouverture du marché des actions aux investisseurs internationaux. Notons que cette ouverture est aujourd'hui très faible, restreinte aux investisseurs « *qualifiés* » et soumise à un système de quotas. Il est actuellement question de l'élargir pour donner du tonus aux places boursières chinoises, mais les pouvoirs publics chinois se méfient manifestement des mouvements spéculatifs. Ils ont bien raison. Et ils ont jusqu'à présent interdit que des entreprises étrangères émettent des actions en yuans sur le marché intérieur. Desserrer de tels freins, et avancer ainsi vers une pleine convertibilité du yuan – et ses avantages supposés –, reviendraient selon nous à se

soumettre aux grandes manœuvres des plus puissants oligopoles financiers internationaux, spécialement états-uniens.

Nous ne croyons aucunement à l'idée d'une quelconque « *efficience* » des marchés financiers, qui plonge ses racines dans le corpus dominant (néoclassique) en sciences économiques et soutient qu'ils joueraient un rôle d'information, d'évaluation et d'allocation « *optimale* ». C'est au nom de tels arguments qu'a été conduite la dérégulation des systèmes de financement qui a conduit au capitalisme financiarisé actuellement dominé par les oligopoles financiers. En plus d'être contestable dans la théorie, cette thèse est rejetée par l'histoire des dernières décennies qui montre que ces marchés sont incapables de fournir des prix cohérents – et moins encore « *justes* » – pour les actifs financiers de toute nature, y compris et surtout des actions. Est-il ici nécessaire de rappeler leurs erreurs et l'impact de l'explosion de leurs « *bulles* » sur les économies du système mondial ? Quelle efficience y a-t-il à constater lors de la dévalorisation des actions d'une firme qui réalise des profits ? Quelle rationalité observée quand la même entreprise licencie massivement alors qu'elle continue à distribuer des dividendes exorbitants à ses actionnaires ? Nous ne partageons donc pas cette confiance exprimée dans les vertus de marchés financiers qui connaissent des emballements mimétiques, versent dans la prophétie auto-réalisatrice, ignorent les forces de rappel, donnent lieu à des pratiques spéculatives en détournant de leur fonction première des instruments financiers de couverture, et engendrent finalement d'authentiques catastrophes économiques (Herrera et Nakatani, 2008 ; 2009 ; 2010). Nous comprenons bien que le crédit et l'autofinancement puissent ne pas suffire, mais nous pensons que le recours au marché des actions – comme l'appel aux investisseurs étrangers – devrait rester aussi limité que possible, et surtout ne devrait pas conduire à un alignement sur la pratique de la valeur actionnariale, calculée comme ce qui doit excéder la prime de risque réclamée pour les titres financiers. Car il nous semble que l'épargne chinoise est assez abondante pour être convoquée, par le biais d'investisseurs institutionnels nationaux auxquels on peut imposer des limites de rentabilité, et qui ne seraient pas forcément les mêmes que celles exigées par l'État actionnaire.

#### **4. « *Normaliser* » les entreprises publiques ou préserver leurs spécificités ?**

Michel Aglietta et Guo Bai trouvent anormal que les entreprises publiques soient privilégiées par rapport aux firmes privées, puisque pendant longtemps elles n'ont pas versé de dividendes à l'État, et que, même à présent, elles n'en versent encore que peu. Comme elles bénéficient aussi d'avantages en matière de prêts à bas taux d'intérêt,

elles n'entrent pas dans le jeu d'une concurrence loyale avec le secteur privé. Qui plus est, elles sont de la sorte incitées à réaliser des investissements excessivement intensifs en capital, ce qui irait, d'après eux, au détriment de la consommation des ménages. Aussi les auteurs proposent-ils de les ramener à la norme commune, afin qu'elles versent d'importants dividendes au budget de l'État, qui pourrait s'en servir notamment pour améliorer la protection sociale. Ce faisant, ils ignorent complètement ce qui fait, en Chine, l'une des spécificités des entreprises publiques, qui est justement de ne pas enrichir leur propriétaire. Qu'elles versent des impôts, et des redevances pour l'usage du capital public, rien de plus normal en effet ; mais qu'elles soient soumises à un régime de rentabilité financière, et elles ne présenteraient alors plus aucun intérêt par rapport au statut des firmes privées. Nous pensons au contraire que la justification de ces entreprises publiques est triple : elles peuvent distribuer davantage à leurs salariés ; le gouvernement a toute liberté pour y définir le mode de gestion (par exemple, la hiérarchie salariale) ; et il peut aussi plus facilement les mettre au service de ses projets, sans pour autant leur enlever toute autonomie ni les soumettre à des plans trop impératifs. Il paraît dès lors tout à fait normal qu'il affecte, par le biais des outils à la disposition de l'organisme de gestion des participations de l'État, les dividendes qu'il leur réclame à un fonds spécial de soutien de la croissance des entreprises publiques. Voilà qui s'inscrit davantage dans une voie socialiste que dans une vision social-démocrate, où le secteur public vient seulement en appui du secteur privé, ou sert simplement de sas pour éponger des pertes avant un retour à une propriété privée.

Une explication de la force des entreprises publiques chinoises est que ce secteur n'est pas géré comme le sont les firmes privées occidentales, cotées en Bourse et orientées vers la seule maximisation de la valeur actionnariale avec distribution de dividendes, valorisation d'actions et retour sur investissement élevé, parce qu'elles pressurent des chaînes de sous-traitants (locaux ou délocalisés). Si les entreprises publiques chinoises se comportaient de façon aussi rapace, elles le feraient au détriment du tissu économique local, ce qui n'est manifestement pas le cas. Nous aurions affaire à une forme sauvage de « capitalisme d'État » (comme on le prétend souvent en Occident), et l'on ne voit plus en quoi il serait supérieur au capitalisme privé. Mais, justement, il apparaît que, si ces entreprises publiques sont (ou sont devenues) rentables, la boussole qui les guide n'est pas l'enrichissement des actionnaires, mais plutôt l'investissement productif et le service rendu à leurs clients. Au fond, peu importe qu'elles réalisent moins de profits que leurs concurrentes occidentales, si ces profits servent en partie à stimuler l'économie dans son ensemble. Ces entreprises publiques versent des impôts, mais ne distribuent que peu de dividendes à leur actionnaire principal, l'État (autour de 10%), à la différence de leurs homologues occidentales, qui,

dès qu'elles dégagent des profits, renflouent les caisses du Trésor. Voilà la raison pour laquelle, à notre avis, le versement de dividendes à l'État inspiré des pratiques capitalistes n'est pas la bonne formule. Il vaudrait peut-être mieux que l'État instaure une taxe sur le capital, une sorte de loyer pour la mise à disposition de ses biens. Les entreprises qui fonctionneraient de façon profitable pourraient conserver une plus grande part de leurs bénéfices à des fins d'investissement et de R&D – en sachant que l'impôt sur les sociétés est déjà un prélèvement proportionnel à leurs gains. Il est vrai qu'aujourd'hui, les experts de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales préconisent aussi d'augmenter les dividendes versés ; et la Commission de régulation de la Bourse paraît même parfois abonder dans ce sens. Cela nous semble être une mauvaise politique car les entreprises publiques chinoises se verraient alors privées de leurs atouts majeurs et, quand bien même elles resteraient contrôlées par l'État, elles auraient tendance, comme sont conduites à le faire les grandes firmes capitalistes occidentales, à en distribuer de plus en plus pour s'attacher les faveurs d'actionnaires privés – le plus souvent dépendants des stratégies de portefeuille des oligopoles financiers mondialement dominants.

Les entreprises publiques chinoises ne doivent pas, à notre avis, être gérées comme le sont des firmes privées. Le socialisme de marché « à la chinoise » repose sur le maintien d'un puissant secteur public, qui joue un rôle stratégique dans l'économie. Tout porte à penser que c'est là l'un des « secrets » des performances de l'économie chinoise en termes de croissance, n'en déplaise aux libéraux prônant la propriété privée et la maximisation du profit individuel. Cela est sans doute lié aussi à la taille de ces entreprises publiques, véritables mastodontes, dans les secteurs de l'énergie, des matériaux de base, des produits semi-finis, de la construction ou du transport maritime – les économies d'échelle réduisant fortement les coûts à tous niveaux (achat, production, vente). Ce sont ces entreprises qui fournissent à une myriade de petites et moyennes unités de production des intrants bon marché leur permettant, entre autres facteurs, des conditions de fabrication qui font leur succès sur le marché mondial. Une « supériorité » des entreprises publiques chinoises est la participation (limitée, mais réelle) du personnel à la gestion des unités, via ses représentants au Conseil de surveillance et au Congrès des ouvriers. L'essor d'une logique actionnariale ne pourrait aller qu'à l'encontre d'une telle participation ; participation qu'il faudrait selon nous renforcer. L'actionnariat salarié, pratiqué dans certaines entreprises occidentales, reste toujours largement minoritaire, ne donne aucun poids dans la gestion et place les travailleurs dans une contradiction entre leurs intérêts d'actionnaires et de salariés. Autre « supériorité » des entreprises publiques chinoises, elles peuvent facilement répondre aux objectifs de la planification. Il ne s'agirait certes pas de leur imposer des tâches, à des fins politiques, qui mettraient en

cause leur autonomie et pèsent sur leurs résultats. Le plan pourrait également orienter l'activité des entreprises privées par des moyens indirects (fiscalité, subventions...). Toutefois, en contrôlant la nomination et la gestion des dirigeants, les pouvoirs publics – l'État au sens large, gouvernement central et gouvernements locaux, dont dépendent nombre d'entreprises – ont les moyens de s'assurer qu'ils agissent comme il convient, y compris dans les secteurs marchands. La spécificité des entreprises publiques est plus forte encore quand elles fournissent des biens sociaux dans le cadre de services publics. Nous convenons qu'elles bénéficient de quelques avantages indus en matière de crédit, mais seulement au sens où ils faussent la concurrence qu'elles peuvent entretenir avec des firmes privées, et uniquement dans le cas où elles produisent des « *marchandises ordinaires* ».

## **5. Ouvrir les services publics ou prendre au sérieux leur conception élargie ?**

En Chine, les services sociaux (éducation, santé, retraites, allocations diverses) sont en totalité ou dans leur immense majorité aux mains de l'État – i.e. du gouvernement central ou, plus fréquemment, des gouvernements locaux. Michel Aglietta et Guo Bai le regrettent, en raison « *de leur inefficacité et de leur rigidité* » (p. 180). Ils ne proposent pas de les privatiser, mais de mettre fin à ce monopole : « *L'État doit donc cesser d'empêcher les acteurs privés d'entrer sur le marché de la protection sociale et réorienter les fonctions gouvernementales. Celles-ci passeront de la médiation de la gestion quotidienne des fournisseurs sociaux à la régulation (...) des marchés qui doivent comprendre des acteurs publics et privés* » (p. 381). Selon eux, il faudrait par conséquent tendre vers un système mixte, avec concurrence de type marchand. Nous pensons qu'une telle évolution n'est pas souhaitable. Les services publics ne fournissent pas des biens comme les autres, mais des biens sociaux par opposition à ceux marchandisés par le secteur privé ; ce qui veut dire des biens nécessaires à l'exercice de la citoyenneté, qui donnent aux individus la capacité d'être des sujets politiques (éduqués, informés), sociaux (en bonne santé, disposant de moyens collectifs de transport...) et économiques (avec formation, moyens d'accès à l'emploi...). Cela n'a rien à voir avec la définition economiciste standard de « *biens publics* » utilisée par nos auteurs, « *non rivaux et non exclusifs* » (p. 225), dont les caractéristiques techniques en feraient des biens difficilement marchandisables. La définition à laquelle ils recourent s'appuie en réalité sur celle des théoriciens néoclassiques dominants. Notre interprétation est tout autre.

C'est selon nous parce que les services publics sont des biens sociaux qu'ils ne peuvent pas être marchands (ainsi dans les cas de la sécurité, de la justice, ou même de l'éducation), ou entièrement marchandisés

(comme pour ces biens « *de civilisation* » que sont l'électricité, le téléphone ou l'eau, dont l'usage est commun, mais reste à la discrétion des individus). Ils relèvent en tant que tels de la responsabilité de l'État. Prenons l'exemple de l'éducation. Elle doit être fournie gratuitement, pour l'essentiel, à tous les citoyens de manière égalitaire (c'est, en France, l'un des fondements de la République). Il peut être bien sûr admis que – pour des raisons de liberté personnelle, confessionnelles ou autres – il y ait une éducation privée, mais celle-ci est tenue de dispenser l'enseignement obligatoire, avec des professionnels validés et payés par l'État ; et pour tout le reste, il sera payant. Pensons au cas de la santé. Il peut y avoir des cliniques privées, où la plupart des soins sont remboursés par la sécurité sociale, et où les autres prestations seront payantes. Cependant, dans tous les cas, il n'est pas admissible, si l'on veut que les individus soient aussi des citoyens, que de tels biens sociaux soient soumis à un régime concurrentiel – concurrence qui serait d'ailleurs faussée (puisqu'on sait, par exemple, que les cliniques privées tendent à se positionner sur les segments les plus rentables et laissent aux hôpitaux publics les tâches ingrates mais indispensables). Nous voyons ici la différence qui sépare les orientations social-démocrate (ou plutôt « *social-libérale* ») et socialiste.

Mais le périmètre des services publics ne s'arrête pas là. La conception chinoise les étend, avec raison selon nous, à ce que l'on peut appeler les « *biens stratégiques* », ceux qui fournissent des intrants essentiels au reste de l'économie nationale. On citera, entre autres, les différents types d'infrastructures, l'énergie au sens large, les matériaux de base, mais aussi les services bancaires, la recherche, etc. C'est pour cela que le gouvernement chinois a délimité en 1999 un « *secteur stratégique* », l'a confié à des entités publiques et a soutenu celles-ci de toutes les façons : accès privilégié au crédit, interventions des « *banques politiques* »... Le secteur privé n'en était pas exclu, et pouvait venir en complément ou servir de stimulant, mais les pouvoirs publics chinois n'ont pas hésité à favoriser le secteur public dans l'exercice de la concurrence – en permettant d'ailleurs une vraie concurrence entre les entreprises publiques elles-mêmes. La puissance de ces services publics « *stratégiques* » est aujourd'hui l'une des plus grandes forces de l'économie chinoise. On entend fréquemment dire que le succès des exportations chinoises serait dû pour l'essentiel au coût très bas de la main-d'œuvre. C'est largement une erreur : les coûts de main-d'œuvre ne représentent qu'une faible proportion des prix de vente (de l'ordre de 5% à 10% en moyenne) ; ce qui ne suffirait pas – même si les salaires chinois ont tendance à croître plus vite que ceux des économies concurrentes du Sud – à compenser les coûts de transport vers les pays importateurs. Le succès de la Chine à l'exportation est dû dans une large mesure aux prix beaucoup plus bas des intrants (énergie, matériaux de base...), et ce niveau de charges moins lourdes pour les producteurs découle précisément de ce que ces

intrants sont fournis par des entreprises publiques à prix fixés (par exemple, les carburants) ou fortement contrôlés par l'État. Sans doute faut-il ici prendre en compte le fait que les salaires chinois dans ces entreprises sont nettement plus bas qu'en Occident, mais sans omettre de dire qu'ils sont bien plus élevés que les fameux « *salaires de misère des usines-bagnes* » où l'on produit d'innombrables marchandises exportables.

Ce qui est en jeu dans cette conception des services publics stratégiques, c'est la souveraineté nationale. Voilà un terme systématiquement décrié par les suppôts de la mondialisation, qui, hypocritement, ne se gênent pourtant pas pour mettre les États nationaux au service de leurs intérêts. Voilà une Chine constamment accusée de nationalisme, alors que son ambition est de préserver sa civilisation et les acquis de sa révolution. Allons plus loin. Nous considérons que les nations, quand elles n'ont pas de visée impérialiste, constituent une richesse de l'humanité, une sorte de socio-diversité à sauver de l'uniformisation des modes de vie, consommation et de culture. Pour notre part, nous ne voyons aucune vanité dans les déclarations répétées sur le « *socialisme à la chinoise* » ou la « *civilisation spirituelle chinoise* », mais le souci de ne pas se fondre dans le magma ambiant des valeurs et des modes occidentales. Ce qui n'exclut nullement la volonté de partager des valeurs universelles, telles qu'elles ont pu être exprimées dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies. N'avons-nous pas en Occident des exemples de dégradation manifeste des services publics consécutivement à leur privatisation, même partielle ? Ne savons-nous pas que certaines firmes du secteur privé trouvent les moyens de contourner leurs missions de service public, ou font tout pour fausser la concurrence sur les marchés à leur avantage (par l'« optimisation fiscale », la publicité inutile ou mensongère...) ? Nous espérons vivement que les autorités chinoises sauront résister aux sirènes du libéralisme en la matière. Il en va du sort du « *socialisme à la chinoise* ». Au-delà des retombées positives associées à l'implantation de mécanismes de marché, notamment en termes d'accélération de la croissance économique – qui légitime la stratégie actuellement adoptée –, nous pensons que le choix de la voie capitaliste par le gouvernement chinois serait le plus sûr moyen de garantir l'échec de sa stratégie de développement (Herrera, 2010).

## **6. Un pouvoir « *bureaucratique bienveillant* » ou engagé dans la voie socialiste ?**

Un trait tout à fait remarquable du système politique et économique chinois est une puissante planification qui, si elle a changé dans ses objectifs et ses instruments au cours des dernières décennies, continue d'être appliquée. Il suffit de lire les discours du Premier ministre et du

ministre du Plan chaque année devant l'Assemblée nationale populaire pour s'en convaincre : on peut y trouver dans quelle mesure des objectifs précis et chiffrés s'inscrivant dans le plan quinquennal ont été réalisés – et c'est souvent le cas – ou connaître ceux à atteindre pour l'année à venir. Michel Aglietta et Guo Bai sont aussi manifestement impressionnés par cette planification, qui se projette vers le futur dans un monde pourtant marqué par une incertitude grandissante, et leur livre est parsemé de références à une « *planification stratégique* ». Mais ils entendent par là des politiques publiques susceptibles de guider les agents, notamment en matière sociale, d'urbanisation et d'environnement. Les auteurs n'enfourchent pas pour autant la monture de l'« *État stratège* » à la mode en Occident – expression signifiant que l'État se retire toujours plus de l'économie pour la « *réguler* ». Les politiques publiques qui sont pour eux nécessaires doivent être plus interventionnistes, en agissant sur les prix des facteurs dans le sens désiré, tout spécialement pour « *rééquilibrer la richesse vers le capital intangible et le capital naturel* » (p. 237).

Pourtant, la planification « *stratégique* » que mobilise les auteurs apparaît surtout comme un simple outil gouvernemental, à l'image de ce que se voulait la « *planification incitative* » à la française des Trente Glorieuses. Nous pensons, quant à nous, que la planification a une tout autre portée. Elle doit être le lieu où s'élaborent et se décident des choix collectifs, et donc être un cœur de la démocratie. Les choix collectifs sont autre chose que des « *préférences collectives à révéler* » : ils sont l'expression d'une volonté générale. La planification est alors l'espace où une nation se choisit un destin collectif, et le moyen pour un peuple de devenir maître de ce devenir commun. Et ceci, dans tous les domaines de l'existence, par exemple : un mode de vie plus ou moins individualiste ou collectif, certaines façons de consommer, des manières d'habiter et d'occuper l'espace... Il se trouve qu'en Chine, aujourd'hui, c'est le Parti communiste qui effectue ces choix pour les citoyens, au nom du peuple – et cela renverrait ici à des discussions sur ce régime politique, que nous n'aborderons pas directement, sauf à dire que le principe de la consultation est de plus en plus posé comme une nécessité fondamentale. En tout état de cause, c'est bien ce sens fort de la planification qui se révèle dans les discours officiels comme dans les pratiques gouvernementales. Et cette planification forte, aux moyens modernisés et adaptés aux exigences du temps présent, c'est justement l'un des principaux traits distinctifs d'une voie socialiste. Rien à voir avec la « *bonne gouvernance* » d'inspiration néolibérale, qui est l'exacte inversion de ce que l'on peut attendre d'un « *bon gouvernement* » en ce qu'elle ne consiste qu'à fixer des règles opérant au profit des forces dominantes des marchés, en dessaisissant l'État de tout pouvoir. Au contraire, les outils techniques d'une telle planification « *stratégique* » sont diversifiés. Parmi eux, celui que retiennent Michel Aglietta et Guo Bai est la fiscalité. Outil important certes, mais loin d'être le seul à la disposition de l'État chinois.

Nous regrettons qu'il ne soit nulle part fait mention des taux « *bonifiés* », largement utilisés en Chine. Il n'est pas non plus fait allusion à la réglementation de certains prix, ni au rôle joué par les commandes publiques. Or ce sont eux aussi et surtout qui font l'efficacité de la planification chinoise.

Pour ces auteurs, le pouvoir politique en Chine s'inscrirait dans la vieille tradition impériale. Le pouvoir impérial était différent d'une monarchie absolue, parce qu'il n'était pas de droit divin et reposait sur une sorte de « *contrat social* » avec le peuple (le souverain devant fournir à ses administrés certains services en échange de leur loyauté), tout en offrant des possibilités d'ascension sociale à travers un système de sélections – faute de quoi il perdait sa légitimité et pouvait être renversé. De plus, ce pouvoir devait se conformer à des règles éthiques (justice, honnêteté, respect des valeurs familiales) et se comporter selon un code moral principalement inspiré du confucianisme. Il en irait de même, selon nos auteurs, pour le Parti communiste. Son pouvoir serait hiérarchique (avec « *centralisme démocratique* »), mais non dictatorial (car on y pratique la collégialité). Surplombant l'appareil d'État, ce Parti ne peut être admis par le peuple que s'il continue à se soucier du bien-être social et à accroître la « *richesse réelle* » ; ce qui impliquerait que les catégories de capital soient toutes correctement prises en compte, y compris le « *capital humain* » ou le « *capital naturel* » (caractérisé par la rareté des ressources, d'où l'exigence d'un développement « *durable* »). Le bien-être social suppose en particulier la recherche de la cohésion sociale, laquelle requiert une réduction significative des inégalités, ainsi qu'une participation plus grande de la société civile et la garantie de droits sociaux ; conditions qui ne sont réalisables que si le pouvoir est mû par des considérations éthiques. Voilà le fond de ce que les auteurs envisagent comme l'objectif de la politique et, à cet égard, ils avancent que le pouvoir chinois serait mieux armé que certaines démocraties libérales qui, à la suite d'intenses batailles, font dominer une (courte) majorité sur une minorité, voient le triomphe d'intérêts privés au nom de l'intérêt général, ne visent qu'à satisfaire des individus vivants sans se préoccuper des générations futures, etc. Il le serait aussi parce qu'il n'a pas d'autre source de légitimité que la réalisation de cet objectif d'un développement soutenable et du bien-être social, et qu'il peut avoir une vision à long terme, là où les démocraties occidentales sont confrontées au court terme des échéances électorales.

Cette analyse, proche, par les concepts qu'elle utilise, des travaux de la Commission Stiglitz ou des vues d'Amartya Sen, est sans doute assez novatrice, mais on peut dire qu'elle cherche à orienter la « *voie chinoise* » dans le sens de ce que nous appellerons un « *compromis social-démocrate renouvelé* », qui entendrait soumettre les détenteurs du capital physique, aussi bien d'ailleurs public que privé, à un État veillant à la valorisation des autres formes de capital (humain, social, institutionnel, naturel...),

souvent négligées par le « *capitalisme ordinaire* ». On retrouverait ainsi, selon les auteurs, la façon dont jadis l'Empire chinois tenait en lisière les intérêts privés. Or, bien qu'elle puisse trouver des points d'appui dans la politique chinoise actuelle, cette analyse ne nous convainc pas. Nous avons l'impression que l'interprétation du pouvoir politique chinois suggérée par les auteurs tend à projeter sur la réalité présente de ce pays quelque chose d'une fiction d'État social-démocrate. Fiction, car elle rejoint la vision (qui était celle de Keynes) d'une responsabilité excessive accordée à l'État – l'État d'une des variantes du capitalisme. C'est cette même foi qui poussait Keynes à croire en la possibilité de voir des interventions publiques exogènes à la logique capitaliste de maximisation du profit faire disparaître les « *aspects choquants du capitalisme* » (chômage de masse et inégalités de revenus). Cette analyse sous-estime, à notre avis, l'actuel pouvoir des oligopoles financiers mondialement dominants, et génère des illusions politiques quant à la supposée capacité d'un État « *réformiste* » d'orientation simplement social-démocrate. Nous sommes loin du rejet de la libéralisation financière globalisée exprimée par le gouvernement chinois et, avec lui, de nombreux pays du Sud – non sans contradictions, il est vrai. Comment mener une politique alternative, à la fois sociale et démocratique, quand on reste dans un tel cadre « *réformiste* » ? Ne se condamne-t-on pas à l'impuissance face au capital financier mondialisé ?

Traiter la recherche de l'« *optimum* » comme une bonne allocation des diverses catégories de capital revient à considérer qu'elles sont toutes de la même façon nécessaires à la production de richesse, ressources « *tangibles* », « *humaines* » (pour parler le langage du management) ou naturelles. Nous aurions affaire ici à un emploi théorique et non métaphorique du terme de capital. Alors que, dans la tradition marxiste, les deux seules sources de richesse (en valeurs d'usage) sont le travail et la terre – le travail étant, seul, créateur de valeur. Or le fait est que le Parti communiste chinois se réclame toujours explicitement de cette tradition. Il arrive certes à ses dirigeants d'utiliser le terme de « *facteurs de production* » (travail, capital, technique...), mais on peut considérer que ces éléments sont pour eux, comme pour Marx, des facteurs de la force productive du travail. Et le principe fondamental de la répartition du produit reste celui de la distribution selon le travail ; les revenus tirés des autres « *facteurs* », si justifiables qu'ils puissent être, venant en déduction de la valeur produite par le travail. Ce que nous disons là peut paraître dérisoire lorsque l'on observe l'échelle des rémunérations en Chine et le nombre de ses milliardaires ; mais il nous semble que la ligne générale demeure celle-là. Il est vrai, et cela ne va pas sans poser problème, que sa mise en application a été « *suspendue* » de façon à accélérer le développement, après des années de croissance ralentie par l'égalitarisme (d'où le mot d'ordre « *s'enrichir avant les autres* »), pour être de nouveau récemment reprise avec la promotion des thèmes de la justice sociale et de l'équité.

C'est pourquoi la plupart des hauts dirigeants chinois continuent encore obstinément à se réclamer du socialisme.

S'agissant de l'éthique, les responsables du Parti communiste mettent plutôt en avant l'idée de « *morale socialiste* » et en déclinent les caractéristiques : « *droiture* », « *honneur* », « *travail consciencieux* », « *solidarité* », mais aussi « *respect de soi* », « *confiance en soi* », « *esprit d'innovation* », « *placidité* » – soit un peu plus que l'appel aux principes abstraits que sont la liberté, l'égalité, l'impartialité, la poursuite du bien... On peut discuter de ces vertus morales ; toujours est-il qu'elles sont déclarées socialistes, et non confucianistes. Mais, en même temps, elles consonnent bien avec certains des traits de la morale traditionnelle chinoise, et le Parti entend aussi « *faire rayonner les vertus traditionnelles* ». C'est en ce sens que l'on peut parler de « *morale chinoise* ». Tout cela peut prêter au scepticisme, voire aux sarcasmes, quand on connaît l'état des comportements dans la Chine actuelle : argent, arrivisme, goût du luxe, consumérisme, corruption (y compris au sommet du Parti). Mais on ne doit pas prendre pour autant ce discours moral à la légère : c'est celui de l'État chinois, constamment opposé à cette dégradation des mœurs (et l'on exige des membres du Parti d'autres qualités morales encore, et une attitude exemplaire...). Tout ceci pour dire que, s'il y a une certaine continuité avec la tradition, du reste revendiquée, la « *voie chinoise* » se réclame explicitement de la modernité des idéaux du socialisme, et non pas des oripeaux d'une social-démocratie relookée pour l'air du temps, consistant en une justice sociale restreinte à une redistribution limitée des revenus, en une équité au sens (rawlsien) d'inégalité juste si elle s'accompagne d'une amélioration du sort des plus démunis, et en une démocratie représentative de façade confisquant dans les faits la participation du peuple.

Nous conviendrons que nous sommes loin aujourd'hui de l'idéal égalitariste généralement associé au socialisme – avec les modulations qu'il conviendrait ici d'apporter au principe « *à chacun selon son travail* ». La Chine reste assurément un pays où les inégalités sociales sont extrêmement fortes, et dans lequel le système de protection sociale est non seulement faible (sauf pour les fonctionnaires et les employés des entreprises publiques), mais encore très peu redistributeur – bien moins qu'un système social-démocrate à la scandinave d'antan, comme le soulignent justement les auteurs. Ces derniers proposent ici de renforcer le pilier étatique, en faisant financer les risques universels (non uniquement liés au travail) et le risque de santé par un impôt social prélevé sur tous les revenus. Là, nous les suivrons volontiers, mais pour aller plus loin, jusqu'aux pensions de retraite et aux allocations chômage – tout au moins pour une très large couverture de base. Cependant, le fond du problème reste celui des inégalités de revenus primaires : c'est parce qu'elles sont tout à fait considérables que l'on doit redistribuer de manière générale par l'impôt (et, en matière de fiscalité,

les auteurs proposent une série de mesures assez judicieuses). Mais n'oublions pas d'ajouter que c'est seulement dans le secteur public que l'État – gouvernement central et gouvernements locaux – dispose des moyens les plus diversifiés et les plus efficaces pour réduire radicalement ces inégalités... En résumé, Michel Aglietta et Guo Bai suggèrent aux autorités chinoises d'adopter ce qu'ils pensent être « *le meilleur* » du régime social-démocrate en matière de redistribution, et cela représenterait sans doute une avancée par rapport à la situation actuelle. Mais nous pensons, quant à nous, que la voie socialiste devrait, à l'avenir, pousser ces progrès plus avant (Andréani, 2001).

## 7. Réflexions finales

Nos critiques ont porté successivement sur le cadre d'analyse général proposé par les auteurs, qui évacue le marxisme et assimile la voie chinoise à celle d'un « capitalisme *sui generis* » ; sur l'interprétation qu'ils fournissent de la torsion volontariste des prix en termes de « *mauvaise allocation des facteurs* » ; sur les vertus attribuées au développement des marchés d'obligations et d'actions – marchés qu'il s'agit plutôt selon nous de contrôler strictement – ; sur la vision « *normalisée* » qu'ils présentent des entreprises publiques comme des services publics – dont il conviendrait à notre avis de préserver les spécificités et la conception large qu'en donnent les dirigeants chinois – ; et finalement sur l'analyse et les recommandations d'orientation social-démocrate que formulent Michel Aglietta et Guo Bai à propos du système politico-économique chinois, que nous croyons pour notre part toujours concerné par les exigences de la transition socialiste. Notre grille de lecture étant différente de celle de Michel Aglietta et Guo Bai – dont on salue la somme de travail –, nous interprétons la réalité chinoise autrement. Il nous a semblé que la voie socialiste n'était pas abandonnée. À l'heure présente, le secteur public regagne du terrain sur le secteur privé (les entreprises publiques rachetant nombre de firmes privées). L'idée que la politique chinoise, y compris économique, s'explique par la volonté d'un Parti communiste hiérarchisé et discipliné, de se maintenir au pouvoir et, pour cela, de satisfaire prioritairement les intérêts d'une bureaucratie d'État qu'il domine et sur laquelle il s'appuie, ne nous paraît pas non plus correspondre à la réalité. D'abord, il est bien normal qu'un parti se revendiquant d'une révolution cherche à conserver le pouvoir pour atteindre les objectifs qu'il pense être de l'intérêt du peuple. Ensuite, il faut regarder de près les efforts d'auto-réforme que ce parti a entrepris, qui ne craint pas d'exposer ses défauts, les insuffisances de sa démocratie interne, et les réformes du système politique qu'il conduit pas à pas. On peut dans ces conditions avoir une autre lecture du régime politique chinois. Ceci dit, il y a bien, c'est ce que nous croyons, une lutte

masquée – et non plus ouverte, comme à l'époque maoïste –, au sein du Parti, des universités et centres de recherche, des cercles intellectuels et même, de façon discrète, des médias locaux, entre deux lignes politiques, à savoir une vision social-démocrate (d'aucuns diraient juste « *libérale* ») et une orientation socialiste. Cette dernière est attribuée pour une part à la « *nouvelle gauche* », qui se place dans une certaine continuité de l'héritage maoïste. La voie socialiste est loin de l'emporter sur l'autre – et ajoutons que, si elle devait dominer, elle connaîtrait aussi ses luttes de tendances. En un sens, on peut s'en réjouir : rien n'est pire que la pensée unique.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA, M., BAI, G., 2012, *La Voie chinoise – Capitalisme et empire*, Odile Jacob, série économie, Paris.
- ANDREANI, T., 2001, *Le Socialisme est (a)venir*, Syllepse, Paris.
- ANDREANI, T., 2011, *Dix Essais sur le socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle*, Le Temps des Cerises, Paris.
- ANDREANI, T., HERRERA, R., 2013, « Système financier et socialisme « à la chinoise », *La Pensée*, n° 373, Paris (publié en chinois dans *Marxism and Reality*, Beijing), pp. 65-76.
- HERRERA, R., NAKATANI, P., 2008, « La Crise financière: racines, mécanismes, effets », *La Pensée*, n° 353, pp. 109-116, Paris.
- HERRERA, R., NAKATANI, P., 2009, « Critique des politiques anticrise orthodoxes », *La Pensée*, n° 360, Paris, pp. 31-42.
- HERRERA, R., NAKATANI, P., 2010, « Keynes (et Marx), la monnaie et la crise », *La Pensée*, n° 364, Paris, pp. 57-68.
- HERRERA, R., 2010, *Dépenses publiques et croissance économique*, L'Harmattan, Paris.
- HERRERA, R., 2013a, « La Domination de la haute finance états-unienne : origines, mécanismes, alternatives », *Marché et Organisations*, n°20, Paris.
- HERRERA, R., 2013b, « Quel avenir pour le « socialisme du XXI<sup>ème</sup> siècle » ? », *La Pensée*, n 375, Paris, pp. 9-21.
- HERRERA, R., NAKATANI, P., 2014, « Quelques Problèmes liés à l'expansion actuelle de l'économie chinoise », in Herrera, R., *La crise du "développement"*, *Marché et Organisations*, L'Harmattan, Paris.